

Alors, m'sieur Valls, l'interdiction du coran, c'est pour aujourd'hui ou pour demain ? Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 13 juin 2013



La sécurité des citoyens est menacée par les textes de l'Islam qui enseignent aux musulmans que les mécréants (les non musulmans) sont des sous-êtres humains qu'il faut tuer ou asservir.

Un exemple très court, pour interdire le coran :

. Sourate 8 Le butin, verset 55 : Les pires bêtes pour Allah sont les infidèles, qui ne croient pas. (Traduction Hamidullah)

en espagnol, pour les experts (dont monsieur Valls ?) : Los seres peores, para Alá, son los que, habiendo sido infieles en el pasado, se obstinan en su incredulidad

et en arabe pour tout le monde (si, si, on n'est pas là pour rigoler) :

8.55.????? ????? ????????????? ?????? ??????? ????????????? ???????????

?????? ??? ??????????????

Donc, monsieur VALLS, il y a là discrimination religieuse, envers tous les non-musulmans ; et injure (et menace, quand on connaît le reste).

Le mot arabe (kâfir, pluriel kûffar, ou sous la forme verbale kafarû, comme dans le présent verset) est employé plusieurs centaines de fois (le record) dans le coran. Ce mot, traduit ici en français par infidèles, traduit ailleurs par incrédules, impies, incroyants, mécréants etc... désigne les non-musulmans, au premier chef les chrétiens et les juifs ; il faut espérer qu'à force de lire RR et autres sites vous allez finir par le comprendre, monsieur VALLS.

Bon, alors ce coran, c'est pour quand l'interdiction, c'est pour aujourd'hui ou pour demain ?

Philippe Jallade